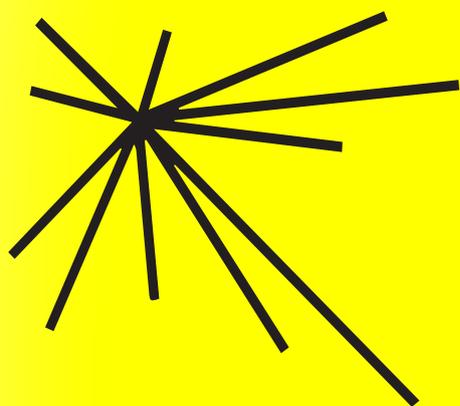
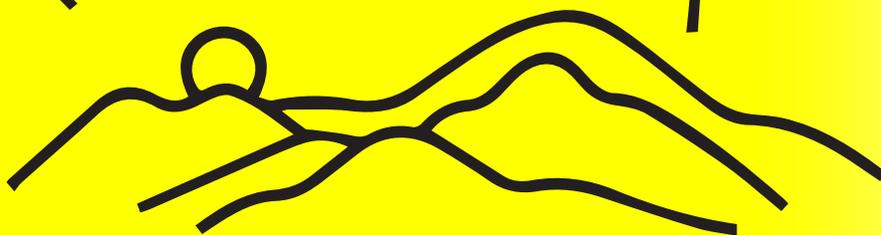


DIPLÔME DE SCIENCES PO GRENOBLE – UGA GRADE MASTER



OPC



PARCOURS « DIRECTION DE PROJETS CULTURELS »

CYCLE DE FORMATION CONTINUE
DES CADRES CULTUREL·LES

DIX-NEUVIÈME
PROMOTION

CERTIFICATION RNCP

ÉLIGIBLE CPF

2026
2027

PARCOURS « DIRECTION DE PROJETS CULTURELS »

5^E ANNÉE DU DIPLÔME DE SCIENCES PO GRENOBLE — UGA

Une formation itinérante et transversale axée sur les transformations des politiques et métiers de la culture.

Le parcours « Direction de projets culturels » est une formation qui, depuis plus de 35 ans, se positionne sur les changements successifs que connaissent les politiques publiques et le secteur de la culture.

Dans les années 1980, la montée en puissance de la décentralisation appelait à former en conséquence les acteur·rices de ces politiques. Il fallait pouvoir articuler un maillage d'institutions et d'orientations impulsé par l'État avec des ressources et des enjeux territoriaux. Aujourd'hui, le secteur culturel fait face à de nouveaux défis : évolution des référentiels et des cadres des politiques culturelles, enjeux de la transition écologique, transformation digitale, crise démocratique...

Les professionnel·les de l'action publique culturelle doivent être préparé·es à ces mutations et outillé·es afin d'adapter leurs stratégies de direction de projets, d'équipements ou de services culturels.

Cette formation vise à accroître les compétences et capacités des participant·es à conduire une action ou une politique dans une logique de service public et d'intérêt général, en prenant en compte ce contexte de transitions. Elle leur permet de comprendre les risques et opportunités liés aux transformations politiques, économiques, sociales et culturelles contemporaines, tout en mobilisant des savoirs théoriques dans une perspective opérationnelle et transversale.

FORMATION PIONNIÈRE

Première formation continue à s'ouvrir en 1984, le parcours « Direction de projets culturels » est aujourd'hui une cinquième année du diplôme de Sciences Po Grenoble – UGA valant grade de Master, mise en œuvre en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles. Fort de cette ancienneté, il a été suivi par plus de 400 professionnel·les dont la trajectoire atteste de l'apport important que représente cette formation de haut niveau dans leur carrière.

INTÉGRATION DANS UN RÉSEAU DE PROFESSIONNEL·LES

Les stagiaires de la formation font partie d'un réseau réunissant aujourd'hui plus de 1000 opérateur·rices de la culture, ayant participé aux formations longues de l'OPC ou au parcours DPC – Option « Métiers de la culture » (formation initiale).

Compétences visées

→ Analyser des politiques culturelles territoriales

Conduire une analyse réflexive et distanciée d'une politique culturelle ou d'un projet culturel, prenant en compte la complexité d'une demande ou d'une situation, et les défis des mutations sociétales contemporaines

→ Organiser son travail sur une politique ou un projet culturel en fonction d'un contexte territorial

Concevoir des stratégies, des actions et des services culturels intégrant les nouveaux objectifs des politiques culturelles, la diversité des pratiques et les spécificités territoriales

→ Piloter un projet dans le domaine des politiques culturelles

Organiser la coopération pour construire le modèle économique, le mode de gestion, l'administration et la communication d'un projet culturel dans le cadre de politiques publiques

→ Travailler dans un cadre collaboratif au service d'une politique ou d'un projet culturel

Conduire et accompagner le management des équipes et une gouvernance coopérative dans le champ de la culture

→ Communiquer dans un contexte culturel professionnel

Exprimer sa pensée de manière claire et concise à l'écrit comme à l'oral pour présenter un projet et le défendre auprès de collaborateurs·rices, de partenaires et d'élu·es

Programme des enseignements

GOVERNANCE TERRITORIALE ET ACTION PUBLIQUE

- analyse de l'action publique
- évolution des systèmes politiques territoriaux
- finances, évaluation et innovation des politiques publiques

POLITIQUES CULTURELLES : DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

- domaines des politiques culturelles
- tendances et défis contemporains
- contextes et acteurs nationaux des politiques culturelles
- contextes et acteurs européens des politiques culturelles

CONDUITE DE PROJETS CULTURELS

- nouveaux référentiels des politiques culturelles
- méthodologie et design de projets
- participation à la vie culturelle : modalités, dispositifs et contraintes
- management, économie et stratégies de financement de la culture

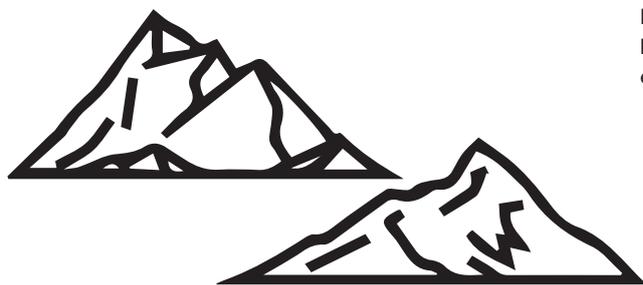
ÉCOSYSTÈMES CULTURELS ET CRÉATIFS

- évolutions contemporaines des environnements, des activités et des acteur·rices de la culture, du patrimoine et de la création
- impacts de la transition écologique dans les projets culturels
- transition numérique, innovation culturelle et sociale
- sociologie de la culture et des pratiques culturelles

LANGUE VIVANTE

- anglais (enseignement à distance)

Retrouvez le détail des UE et des enseignements sur <http://www.sciencespo-grenoble.fr/> et www.observatoire-culture.net



Certification

Délivrance du Diplôme de Sciences Po Grenoble – UGA, parcours « Direction de projets culturels » - Option cadres culturels territoriaux. Inscription au Répertoire national des certifications professionnelles de France Compétences (code RNCP39136).

Taux d'obtention de la certification de la promotion précédente : 92 %

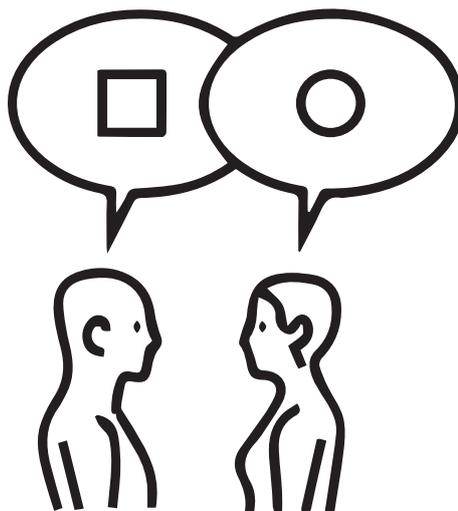
Publics de la formation

- Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets, chargé·es de mission
 - Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
 - Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es, demandeur·euses d'emploi
 - Artistes
 - Élu·es
- Groupe de 24 personnes par promotion

Le taux de satisfaction des stagiaires qui ont suivi la formation est de 96%.

Prérequis

Première année de Master ou Maîtrise d'enseignement supérieur ou diplôme équivalent (Bac+4). Pour les candidat·es n'ayant pas le titre requis mais disposant d'une solide expérience professionnelle, une dérogation pourra être accordée par Sciences Po Grenoble – UGA selon le principe de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Tout·e candidat·e doit disposer d'un accord de principe de son employeur pour sa participation à la formation, aux conditions d'assiduité prévues. La formation est également accessible par la voie de la VAE (renseignements auprès de Sciences Po Grenoble – UGA).



Débouchés

- Dans le secteur public : directeur·rice des affaires culturelles en collectivité territoriale ; attaché·e territorial·e dans un service culturel ; conseiller·ère culture d'un·e élu·e ; responsable de service en Direction régionale des affaires culturelles...
- Dans le secteur privé : directeur·rice ou responsable d'équipement, d'organisation et de projets culturels...

Les chiffres de l'enquête d'insertion professionnelle 2024 sont disponibles sur le site de Sciences Po Grenoble – UGA.

Méthodes et moyens pédagogiques

INTERVENANT·ES

Les interventions sont assurées par des enseignant·es-chercheur·es, des expert·es, des professionnel·les de la culture et d'autres secteurs, des fonctionnaires territoriaux et de l'État, des artistes, en France et à l'étranger. Plus d'une centaine d'intervenant·es participent à la formation.

ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

Douze semaines de formation réparties sur 2 ans, à raison d'un regroupement tous les 2 mois.

Chaque session combine plusieurs types de séquences pédagogiques :

- des enseignements théoriques et disciplinaires
- des rencontres de terrain avec des professionnel·les et/ou en immersion sur des territoires
- des ateliers collectifs pour débattre, analyser sa pratique, se projeter
- des travaux tutorés

ÉVALUATION

La présence à l'ensemble des 12 sessions est obligatoire pour la validation du diplôme. Les stagiaires sont évalué·es sur les travaux suivants :

- un rapport collectif d'une action publique dans le domaine de la culture
- un mémoire individuel de recherche
- un bilan des acquis de la formation
- la progression en anglais (exercices écrits et oraux)

Le taux de validation de la promotion précédente était de 95,8%.



PARTICIPATION ACTIVE

Le principe pédagogique repose sur la participation active de chacun·e. L'organisation des semaines vise à exploiter la richesse et la diversité du groupe et favoriser le partage des ressources. Un suivi continu est effectué par les responsables pédagogiques de Sciences Po Grenoble – UGA et de l'OPC, qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences et de l'adéquation du programme de la formation aux besoins individuels et collectifs.

MOYENS TECHNIQUES

- À l'Observatoire des politiques culturelles : une salle de formation équipée et un centre de documentation sur les politiques culturelles.
- À Sciences Po-Grenoble-UGA : des salles de classe et les bibliothèques de l'UGA sont accessibles tout au long de la formation.
- À Grenoble et en déplacement : des salles équipées au sein de structures artistiques, culturelles et universitaires accueillantes.
- Sur le net : un site web dédié aux stagiaires est alimenté en amont de chaque semaine et tout au long du parcours (dossiers documentaires, contact des intervenant·es, infos pratiques...).

Calendrier

CALENDRIER DES REGROUPEMENTS 2026

Semaine 1 : du 19 au 23 janvier

Semaine 2 : du 16 au 20 mars

Semaine 3 : du 18 au 22 mai

Semaine 4 : du 6 au 10 juillet

Semaine 5 : du 28 septembre au 2 octobre

Semaine 6 : du 7 au 11 décembre



CALENDRIER DES REGROUPEMENTS 2027

Semaine 7 : du 18 au 22 janvier

Semaine 8 : du 15 au 19 mars

Semaine 9 : du 10 au 14 mai

Semaine 10 : du 5 au 9 juillet

Semaine 11 : du 13 au 17 septembre

Semaine 12 : du 15 au 19 novembre

*Informations non contractuelles données à titre indicatif.
Les lieux de sessions seront définis ultérieurement.*

En cas de nécessité et dans un souci de continuité pédagogique, Sciences Po Grenoble – UGA et l'Observatoire des politiques culturelles se réservent le droit de modifier les modalités pédagogiques (notamment présentiel/distanciel).

Lieux

En dehors des regroupements à Grenoble, deux sessions et quelques journées sont organisées dans d'autres territoires en France (ex: Nantes, Lille, Drôme, Ardèche....) ainsi qu'à Bruxelles, donnant lieu à des rencontres, des visites, des ateliers pratiques.



Infos pratiques

MODE DE RECRUTEMENT

- Le dossier de candidature est à télécharger depuis le site de Sciences Po Grenoble – UGA ou de l'OPC et doit être retourné avant **le 7 septembre 2025**, délai de rigueur, à : **Kevin Dos-Santos**, chargé de développement **contact-formation-continue@iepg.fr**
- Les résultats d'admissibilité seront communiqués par courriel le **15 septembre 2025**
- Les auditions des candidat-es présélectionné-es se dérouleront en visio (30 minutes environ) **les 6, 7 et 8 octobre 2025**
- Les résultats d'admission seront communiqués par courriel le **10 octobre 2025**.

COÛT DE LA FORMATION

6 500 € pour le parcours complet soit 420 heures (60 jours de formation).
Ce coût est exempté de TVA
(art. 261.4.4 du CGI)

NB : ces frais ne comprennent pas les dépenses liées aux déplacements, à l'hébergement et à la restauration.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'OPC et Sciences Po Grenoble – UGA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez également contacter le SAH de l'UGA
(<https://handicap.univ-grenoble-alpes.fr/fr/service-accueil-handicap-794449.kjsp>).

Si vous êtes porteur·euse d'un handicap nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : formations1@observatoire-culture.net

INFORMATIONS / RENSEIGNEMENTS

Sur les contenus et le déroulé de la formation :

Marie Quiblier

Responsable des formations OPC

marie.quiblier@observatoire-culture.net

+33 (0)4 76 44 95 04

Sur les devis et les inscriptions :

Kevin Dos-Santos

Chargé de développement Formation continue, Sciences Po Grenoble – UGA

contact-formation-continue@iepg.fr

+33 (0)4 76 82 84 87

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Lisa Marx, maître de conférences, Sciences Po Grenoble – UGA

Vincent Guillon, co-directeur de l'Observatoire des politiques culturelles et professeur associé à Sciences Po Grenoble – UGA

Marie Quiblier et Apolline Fluck, responsables des formations , OPC
Emmanuel Vergès, codirecteur, OPC

CONTACT ADMINISTRATIF

Kevin Dos-Santos

Chargé de développement Formation continue, Sciences Po Grenoble – UGA

contact-formation-continue@iepg.fr

+33 (0)4 76 82 84 87

Dossier de candidature et informations complètes disponibles en ligne :

www.sciencespo-grenoble.fr

www.observatoire-culture.net

Créé en 1948, Sciences Po Grenoble – Université Grenoble Alpes, propose, en cinq ans, un parcours intellectuel ambitieux destiné à former les décideuses et décideurs de demain.

Bénéficiant des atouts d'une grande école, notre Institut participe au développement de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Il se distingue par le caractère pluridisciplinaire de sa formation (science politique, droit, économie, gestion, histoire, sociologie), la place accordée à l'international et la force de sa recherche en sciences sociales.

Sciences Po Grenoble – UGA a obtenu la certification qualité FCU pour ses services de formation continue.

L'OPC est un organisme national consacré aux politiques culturelles. Il mène des enquêtes, publie des analyses, forme aux métiers de la culture, organise des rencontres publiques, anime des coopérations territoriales et professionnelles. Depuis 35 ans, il joue un rôle de passeur parmi les acteurs qui concourent à la fabrique des politiques culturelles. **L'OPC est certifié QUALIOPI depuis 2021.** Il bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble – UGA.

**Sciences Po
Grenoble** 

L'OUVERTURE AUX MONDES

Sciences Po Grenoble – UGA
BP 48 - 38040 Grenoble Cedex 9
+33 (0)4 76 82 84 87

OPC
**OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
CULTURELLES**

33 rue Joseph Chanrion
38000 GRENOBLE

+ 33 (0)4 76 44 95 05
formations@observatoire-culture.net
www.observatoire-culture.net



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

